



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER – SERVICES COMMUNAUTAIRES

Statut : Poste temporaire

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de journalier aux services communautaires.

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du contremaître, l'employé devra effectuer les tâches courantes de journalier aux services communautaires.

Exigences de l'emploi :

- Avoir une bonne connaissance des techniques des pratiques et de l'outillage utilisés aux services communautaires et aux travaux publics;
- Posséder un permis de conduire classe 3;
- Posséder un diplôme d'étude secondaire V ou équivalent;
- Posséder un certificat de sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Posséder 3 années d'expérience dans le domaine des travaux publics;
- Formation en aqueduc et égout (un atout);
- Avoir un cours en traitement des eaux (un atout).

Horaire : 40 heures/semaine **principalement du jeudi au lundi de 7 h à 15h30**
(minimum de 150 jours travaillés jusqu'à un maximum de 180 jours)

Taux horaire: Selon le salaire de journalier de la convention collective
présentement en vigueur.

Période d'affichage: du 25 janvier au 22 février 2019

Entrée en fonction : 8 avril 2019 au 15 novembre 2019

Nous vous demandons de soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 22 février 2019, à 16h30, au Service des ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, par la poste au 21 rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4, par télécopieur au (514) 453-8961 ou par courriel au ressourcesshumaines@ndip.org.